



14073 - Le bain rituel du vendredi est une Sunna recommandée quand on s'apprête à aller prier

question

Peut-on se contenter du bain obligatoire à prendre avant la prière de l'aube du vendredi ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La Sunna veut qu'on prenne le bain du vendredi au moment où l'on s'apprête à aller prier. Il est préférable de le prendre juste avant de se rendre à la mosquée compte tenu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Que prenne un bain rituel celui d'entre vous qui veut aller assister à la prière du vendredi** (rapporté par al-Boukhari, al-djoum'a 882 et par Mouslim, al-djoum'a, 845). La présente version est celle d'al-Boukhari).

Si l'on a pris un bain en début de matinée on peut s'en contenter puisque le bain en question est fortement recommandé. Certains ulémas le jugent même obligatoire. Toujours est-il qu'il faut le perpétuer et le prendre de préférence peu avant de se rendre à la mosquée comme il a été dit plus haut parce que c'est plus à même d'assurer la propreté et de débarrasser l'intéressé des mauvaises odeurs. Il faut y ajouter l'usage du parfum et le port de beaux habits. De même, il convient, quand on s'y rend, de faire preuve d'humilité et de marcher à pas rapprochés parce que chaque pas nous débarrasse de péchés et élève nos grades. Voilà pourquoi l'humilité et l'application s'imposent. Quand on arrive à la mosquée, on avance son pied droit et on prie pour et saluer le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et on prononce le nom d'Allah et on dit : « Mon Seigneur ! Ouvre-moi les portes de ta miséricorde. Et puis on effectue autant de prière qu'on pourra et on évite de passer entre deux fidèles assis. Après quoi, on s'assoit et attend tout en se livrant à la lecture au rappel, à la demande de pardon. Sinon que l'on se taise jusqu'à la venue de l'imam. quand celui-ci prêche, il faut lui prêter une oreille attentive. Ensuite on prie avec



l'imam. Si l'on se comporte comme indiqué on aura fait un grand bien.

Selon un hadith authentique, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **quiconque prend un bain puis s'en va assister à la mosquée le vendredi puis effectue autant de prières qu'il pourra puis écoute l'imam jusqu'à la fin de son sermon puis prie avec lui obtient le pardon des péchés qu'il a commis entre ce vendredi là et le précédent + 3 jours** (rapporté par Mouslim, djouma'a, 1418 ; la présente version est la sienne).

Un bienfait est décuplé à la récompense.